

Image not found or type unknown



Mur mitoyen et legislation

Par **christinetpaolo**, le **16/12/2011 à 10:42**

Bonjour, rnrnje suis proprietaire d'une maison de village dont un mur exterieur donne sur le terrain d'un voisin ... je voudrais savoir quel droit j ai sur ce mur ou si effectivement comme me dit ce voisin je n ai aucun droit dessus ety que je n ai pas le droit d y faire de modification ou comme par exemple y installer un conduit de cheminee rnautre question ce dit voisin peut il juridiquement s opposer a notre projet de couvrir notre terrasse qui elle se trouve face a un chemin communal